

2. PRÉSENTATION DU PROJET

2.4 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

- **Impact du projet sur trame verte et bleue**

La commune de Saint-Thomas possède une trame verte assez importante, grâce aux boisements de plus ou moins grandes tailles et à un réseau de haies relativement dense. La trame bleue est un peu moins représentée puisqu'elle se limite à quelques cours d'eau de petites tailles.

Du point de vue de la biodiversité, on retrouve deux ZNIEFF au nord de la commune. Le sud est parcouru par des corridors écologiques importants, s'appuyant sur les boisements omni présents.

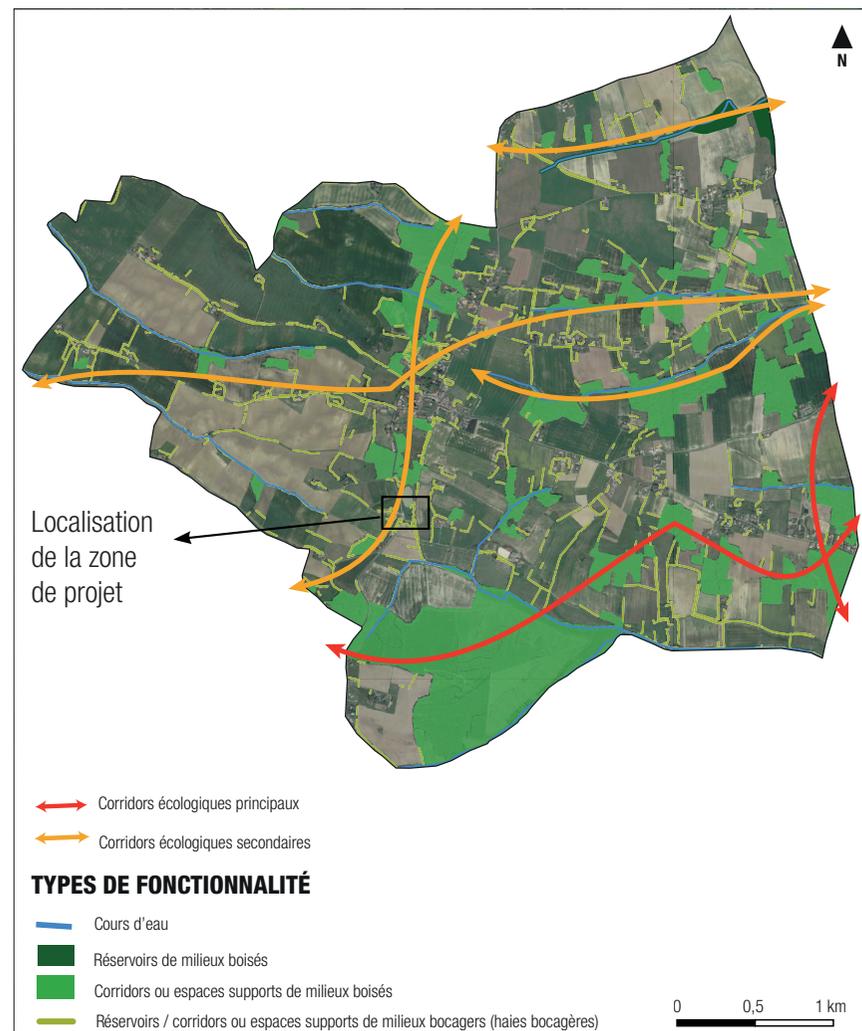
Comme on peut le voir sur la carte ci-contre, la zone concernée par le projet accueille un corridor écologique secondaire, notamment via les boisements et les haies présentes. On remarque néanmoins que la zone entre le lac et le terrain de tennis ne sont pas compris dans la trame verte. Néanmoins, la proximité avec plusieurs corridors et écosystèmes propices à la biodiversité implique de porter une attention particulière aux impacts du projet sur son environnement.

- **Une biodiversité à prendre en compte**

De nombreuses espèces sont présentes sur le territoire communal, notamment des oiseaux, des insectes et la flore. L'ensemble de ces espèces démontre une biodiversité relative sur le territoire.

Sur la commune de Saint-Thomas, le MNHN recense environ 108 espèces, dont 66 espèces animales et 42 espèces végétales. On répertorie 7 espèces menacées et 29 espèces protégées. À ce jour, 1 040 observations ont été effectuées sur la commune par 19 observateurs, répertoriant près de 500 espèces, dont le Busard Saint-Martin, le Milan Royal, le Faucon crécerelle, l'Alouette lulu, et le Hérisson d'Europe, etc. Ceci participe à la constitution de différents habitats identifiés et remarquables mais aussi ordinaires ainsi qu'à la richesse biologique de la commune.

ÉLÉMENTS DES TRAMES VERTE ET BLEUE SUR LE TERRITOIRE



2. PRÉSENTATION DU PROJET

2.4 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

- **Un projet qui s'inscrit dans un espace rural et agricole marqué**

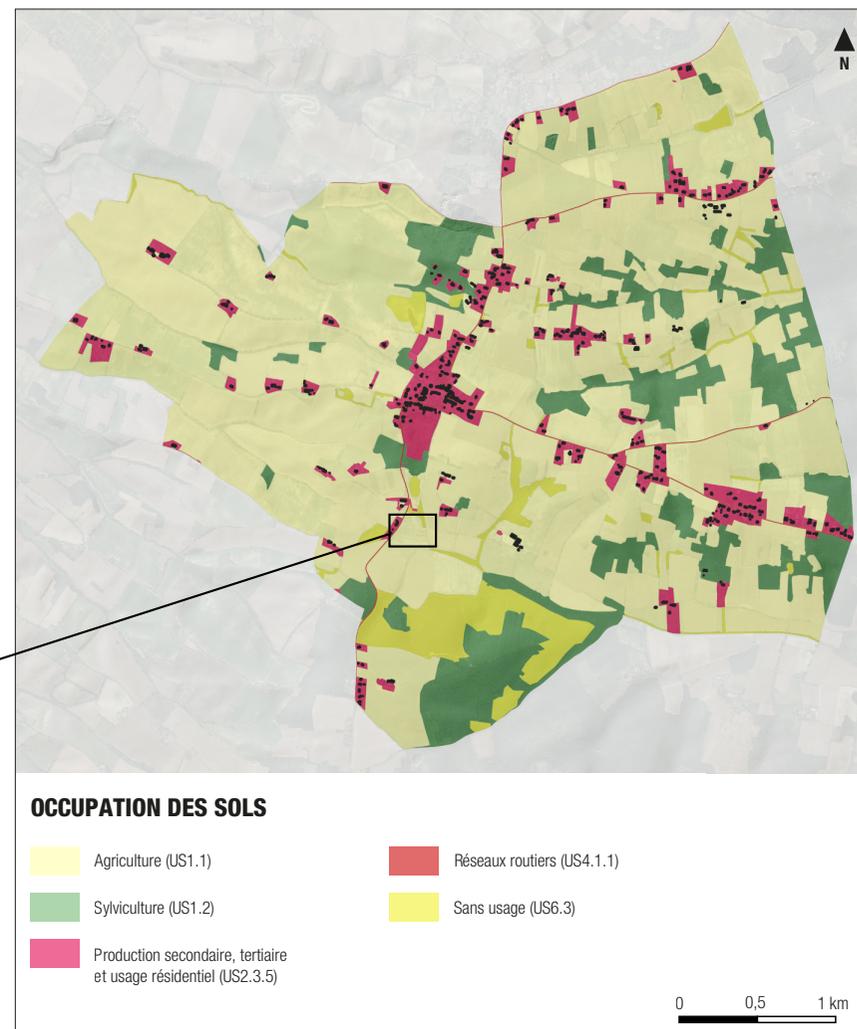
Le territoire de la commune reflète les spécificités d'un territoire rural, où l'agriculture est dominante. Les espaces urbanisés sur la commune de Saint-Thomas représentent une très faible partie de la surface du territoire : environ 6,5 %. Le territoire est donc très peu urbanisé, et quasiment exclusivement réservé à l'agriculture.

Le terrain où le projet est projeté est classé zone naturelle au PLU en vigueur. Lorsqu'on étudie l'occupation des sols, on se rend compte qu'il n'a pas d'usage en particulier, notamment par la présence du lac au nord et du terrain de tennis au sud.

Le terrain est bordé à l'est par des arbres et des haies, ce qui comme évoqué précédemment, en font un refuge tout trouvé pour la faune et la flore locale.



OCCUPATION DES SOLS SUR LE TERRITOIRE



2. PRÉSENTATION DU PROJET

2.4 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

- **Le risque inondation**

La commune de Saint-Thomas est concernée par le risque naturel. La présence de nombreux rus et ruisseaux rend une partie du territoire vulnérable à des crues à débordement lent de cours d'eau. La commune n'est toutefois pas soumise à un plan de prévention des risques naturels (PPRN). Elle n'est pas non plus concernée par l'application d'un Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI).

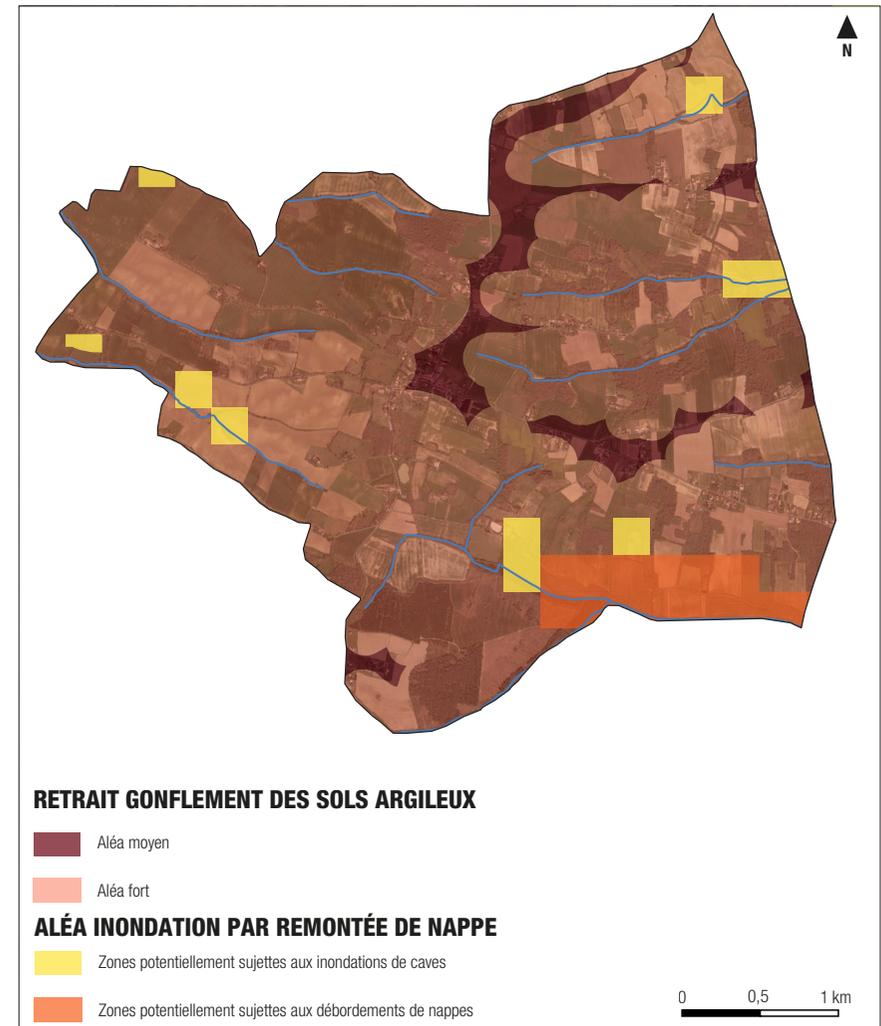
- **L'aléa de retrait-gonflement des sols argileux**

La commune de Saint-Thomas est concernée par des aléas moyens à forts sur l'ensemble du territoire communal. Un « aléa fort » signifie que des variations de volume ont une très forte probabilité d'avoir lieu. Ces variations peuvent avoir des conséquences importantes sur le bâti (comme l'apparition de fissures dans les murs).

- **Les risques et nuisances technologiques et industriels**

De par sa localisation rurale, la commune est peu impactée par les risques et nuisances dus à des installations industrielles. Il n'y a pas de site SEVESO au sein ou à proximité du territoire communal, ni de sites classés ICPE. À noter néanmoins que plusieurs ICPE se situent à moins de cinq kilomètres de la commune.

RISQUES NATURELS SUR LE TERRITOIRE



2. PRÉSENTATION DU PROJET

2.4 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Au vu des enjeux environnementaux présents sur la commune, le projet d'habitat inclusif semble avoir un impact limité.

Le principal point de vigilance se porte sur la présence de plusieurs corridors écologiques et habitats propices à la biodiversité, à proximité du site de projet.

L'enjeu réside donc dans la réalisation d'un projet poreux et le moins impactant possible, en sauveguardant notamment les boisements, les arbres isolés et les haies présents à l'est du site de projet.

Le projet sera soumis, comme une très grande majorité du territoire communal, à un aléa fort du risque de retrait-gonflement des sols argileux, qui devra être pris en compte dans la construction du bâtiment et des accès.

Enfin, la commune est relativement préservée des risques industriels et technologiques, ce qui peut être un atout pour le projet et les résidents qui y seront accueillis.

ILLUSTRATION DU CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER SUR LE TERRITOIRE



2. PRÉSENTATION DU PROJET

2.5 CONTEXTE ÉCONOMIQUE

- **Une commune à dominante résidentielle, dépendante de plusieurs pôles**

La commune de Saint-Thomas appartient à la zone d'emploi de Toulouse, mais sa proximité avec les communes de Saint-Lys (10 minutes) et de Muret (30 minutes) renforce leur polarisation pour les habitants de Saint-Thomas lorsqu'il s'agit d'activité et d'emploi.

En 2019, le territoire communal concentrait un total de 47 emplois, soit 0,13 % des emplois de la CA du Muretain Agglo. Le territoire présente donc un profil essentiellement à dominante résidentielle.

Le secteur du tertiaire représente la majorité des emplois présents sur la commune, à hauteur de 65,8 %. Des chiffres qui sont néanmoins à nuancer au vu du faible nombre d'entreprises (41 recensées en 2019).

Le centre-bourg ne disposant d'aucun commerce (il existe une épicerie ambulante), les pôles commerciaux de proximité se situent sur les communes de Saint-Lys, de Muret, et de l'agglomération Toulousaine, à l'échelle départementale.

